

Motion 1494

pour lutter contre la pénurie de logements par une meilleure utilisation des volumes habitables dans les combles et par la surélévation de certains immeubles

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant:

- la pénurie chronique de logements ;
- la difficulté de trouver des terrains constructibles rapidement ;
- la nécessité de revitaliser le tissu urbain construit ;
- l'utilité de construire des logements proches des infrastructures publiques et des transports existants ;

invite le Conseil d'Etat

- à effectuer – en étroite collaboration avec les propriétaires publics et privés, les associations représentatives de mandataires et de protection du patrimoine – une étude pour déterminer le nombre de logements supplémentaires qui pourraient être mis sur le marché en transformant les combles ou en surélevant le niveau de certains immeubles ;
- à étudier les mesures qui faciliteraient ces transformations ;
- à utiliser toutes les ressources à disposition pour inciter les propriétaires à faire ces travaux en vue de créer des logements supplémentaires (bonus à la restauration, bonus conjoncturel à la rénovation, fonds d'incitation pour économiser l'énergie, etc.).